

RAIMBAULT Nicolas et Alain
EARL de Roche-Folle
Roche-Folle
86200 BASSES

**Projet de méthanisation au Bois de Champory, commune de Curçay :
participation à la consultation du public :**

Le projet de méthanisation a été initié par un groupe d'agriculteurs du secteur loudunais-nord et a été élaboré avec le soutien de la Chambre d'agriculture en partenariat avec Sergies.

Il présente pour près d'une trentaine d'agriculteurs, porteurs de ce dit projet, plusieurs opportunités et perspectives :

- Soutenir l'élevage alors que le Loudunais est une région où l'élevage devient de plus en plus rare à cause des difficultés économiques
- Diversifier les cultures et entretenir la biodiversité
- Apporter un revenu complémentaire

Par ailleurs,; il ne s'agit pas d'un investissement porté par une entreprise individuelle au service du profit unique de celle-ci mais d'un projet porté par des agriculteurs, un projet collectif donc au service du développement d'un territoire. Le Loudunais est une région agricole et à ce titre il doit favoriser et soutenir les perspectives allant dans le sens du maintien et si possible du développement des entreprises agricoles qui participent à la vitalité du secteur

Enfin, la méthanisation permet de répondre à l'exigence de développer les énergies renouvelables ; il apportera à Center Parcs une source d'énergie non polluante au service de l'environnement.

Le dossier présente des garanties assurant la pérennité de l'entreprise : expertise du partenaire Sergies qui a développé plus de 100 projets de production ENR dans la Vienne, engagement des 27 agriculteurs pour un volume ne dépassant pas 50 % de leur production de déchets/paille et débouchés assurés. Ces garanties sont du reste reconnues par la Région Nouvelle-Aquitaine qui apportera une subvention, l'ADEME qui a soutenu financièrement les études et le Crédit Agricole qui a fait l'offre de prêt.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons participer à ce projet de méthanisation qui présente toutes garanties souhaitées et apportera des perspectives aux agriculteurs du Loudunais.

A Basses, le 14 mai 2021, Nicolas et Alain Raimbault

